

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C O U R S U P É R I E U R E
(Action collective)

N° 500-06-000967-196

LA LIGUE DES NOIRS DU QUÉBEC

Représentante

ALEXANDRE LAMONTAGNE

Personne désignée

«Toute personne physique racisée qui, à Montréal entre le 14 août 2017 et le 11 janvier 2019 (pour celle ayant subi un préjudice corporel) ou entre le 11 juillet 2018 et le 11 janvier 2019 (pour celle n'ayant pas subi un préjudice corporel), à la suite d'une intervention proactive d'un policier de la Ville de Montréal, a été interpellée, arrêtée et/ou détenue sans justification et a subi du profilage racial, une violation de ses droits de citoyen et/ou toute autre violation de ses droits garantis par la Charte canadiennes des droits et libertés et/ou la Charte québécoise des droits et libertés de la personne»

Le Groupe

(ci-après collectivement désignés
les « Demandeurs »)

c.

VILLE DE MONTRÉAL

Défenderesse

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Intervenante

AVIS DE REPRÉSENTATION

N° 500-06-000967-196

COUR SUPÉRIEURE (Action collective)
DISTRICT DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC

LA LIGUE DES NOIRS DU QUÉBEC

Représentante

ALEXANDRE LAMONTAGNE

Personne désignée

LE GROUPE

(ci-après collectivement désignés
les « Demandeurs »)

c.

VILLE DE MONTRÉAL

Défenderesse

ET AL.

AVIS DE REPRÉSENTATION

ORIGINAL



M^e Raphaël Lescop

rlescop@imk.ca

514-934-7734

M^e Alexandre Thibault

athibault@imk.ca

514-934-7744

☎ 4177-46

IMK s.e.n.c.r.l./LLP

Place Alexis Nihon | Tour 2

3500, boulevard De Maisonneuve Ouest | bureau 1400

Montréal (Québec) H3Z 3C1

T : 514 935-4460 F : 514 935-2999

BI0080